

CONCOURS DE PECHE

La Section Pêche de l'ASLM organise un concours de pêche aux étangs du CE situés à Neuillé-Pont-Pierre au lieu dit "La Fontaine Dorée". Ce concours est ouvert à tous les Actifs et Retraités de l'usine adhérents ou non de la Section Pêche.

DIMANCHE 22 septembre 2019

Concours général en 2 manches (Durée de 2h30 la première et 2h00 la deuxième)

- 1^{ère} manche à 9 H00 avec un tirage au sort à 8 H15 précises pour l'emplacement
- 2^{ème} manche à 14 H00 avec le même emplacement que le matin

Concours général

Un lot pour chaque participant

Modes de pêche autorisés :

- 1 canne au coup, sans moulinet, longueur limitée à 9m50 et munie d'une ligne à un hameçon.
- Quantité d'amorce illimitée, rappel autorisé pendant toute la pêche
- Toutes esches autorisées
- **Esches animales interdites dans l'amorce**

Tous les poissons pris seront enregistrés pour le classement final.

Tous les poissons comptabilisés seront uniquement pesés : 1 point par gramme et 5 points par poisson.

Prix à l'inscription : 5 € et gratuit pour les enfants de moins de 16 ans

N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique pour la pause du midi !

Inscription jusqu'au Lundi 16 septembre 2019

Les inscriptions se font dès la parution de cette note sur bons CE mis à disposition à l'accueil nord de l'usine, au Secrétariat du CE et sur le site internet du CE (www.cemichelin37.fr).

Indiquer tous les noms des participants pêcheurs et les dates de naissance uniquement des Enfants.

Joindre le règlement à l'inscription chèque à l'ordre de la Section Pêche.

Amis pêcheurs ! Prenez soin de la nature

A ENLEVER LE 17/09/2019

